

IDHEAP

Au cœur de l'action publique
Am Puls des öffentlichen Sektors
Al centro dell'azione pubblica
At the heart of public service



L'IDHEAP EN BREF

Avec l'Institut de hautes études en administration publique, l'Université de Lausanne dispose d'un centre unique en Suisse se consacrant à l'enseignement et à la recherche dans le domaine de la conduite des organisations publiques et parapubliques. Accrédité par la Confédération et au niveau international (EAPAA), l'IDHEAP est aussi un observateur indépendant et un fournisseur de conseils reconnu par les administrations, les responsables politiques et la Confédération.

L'IDHEAP propose une large palette de formations pour acquérir et perfectionner les connaissances nécessaires aux spécialistes des affaires publiques. Il dispense ainsi le MPA (Master of Public Administration), le Master PMP (Master of Arts in Public Management and Policy) et le CEMAP (Certificat Exécutif en Management et Action Publique) et organise des cours de courte durée. Il assure également la formation doctorale en administration publique de l'Université de Lausanne.

DROIT, TECHNOLOGIE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE

Professeure Sophie Weerts

IDHEAP

Université de Lausanne
Rue de la Mouline 28, 1022 Chavannes-près-Renens
Accueil : +41 (0) 21 692 68 00
www.unil.ch/idheap

en collaboration avec

formation continue  EPFL

CAS

CERTIFICATE
OF ADVANCED
STUDIES DU MPA



UNIL | Université de Lausanne

IDHEAP
Institut de hautes études
en administration publique

THÉMATIQUE

Les innovations technologiques, comme les chatbots ou le développement de l'identité électronique, sont des moyens pour les Etats de moderniser leur organisation, d'améliorer leur action ou encore de faciliter leurs relations avec les citoyen·ne·s et les entreprises. Dans ce mouvement, l'intelligence artificielle (IA) apparaît comme la dernière couche d'une transformation technologique débutée dans les années 1990.

Toutefois, le déploiement et l'utilisation de ces technologies, et spécialement des systèmes d'intelligence artificielle, suscitent des questions éthiques, juridiques et politiques. La transformation numérique de l'administration publique doit également s'inscrire dans le respect du droit.

Dans ce contexte, l'objet de ce cours est d'investiguer la question des enjeux juridiques de la transformation numérique de l'administration publique.



Inscription, dates, horaires et lieu :
www.unil.ch/idheap/DTAP/FR

OBJECTIFS & UTILITÉ

Ce cours poursuit les objectifs suivants :

- Connaître les enjeux éthiques, juridiques et sociaux du déploiement et de l'utilisation des technologies de l'information ;
- Connaître les règles et principes juridiques qui encadrent le déploiement des technologies de l'information dans le cadre de l'administration publique ;
- Apprendre les différentes techniques réglementaires accompagnant le déploiement de ces technologies ;
- Resituer l'IA et la transformation numérique dans l'histoire de l'administration publique contemporaine.

PUBLIC CIBLE

La formation s'adresse aux personnes qui :

- travaillent dans le secteur public (unités administratives, autorités politiques et organisations chargées de l'exécution de tâches publiques) ;
- s'intéressent aux enjeux juridiques, politiques et sociaux de la transformation digitale des services publics et qui travaillent dans des autorités publiques.

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT ET D'ANIMATION

Le cours s'inscrit dans une approche dynamique de l'enseignement, combinant cours ex-cathedra, activités de groupe (mise en situation, travail de rédaction) et conférences d'intervenant·e·s externes.

CERTIFICAT, ATTESTATION

La participation active et régulière à la formation ainsi que la réalisation d'un projet permettent l'obtention d'un certificat de formation continue / Certificate of Advanced Studies (CAS) avec mention de la spécialisation et correspondant à 10 crédits ECTS (European Credit Transfer System). Les participant·e·s ayant suivi la formation, mais qui renoncent à la réalisation d'un projet, reçoivent une attestation de présence (sans crédits ECTS).

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Direction du séminaire

Professeure Sophie Weerts, Sophie.Weerts@unil.ch

Conditions d'admission

Le cours est ouvert à toute personne au bénéfice d'un diplôme universitaire ou d'une expérience professionnelle équivalente, ainsi qu'aux participant·e·s du MAS en administration publique MPA.

Langue d'enseignement

Le cours est dispensé en français.

Dates, horaires et lieu

Toutes les informations sont disponibles sur notre site : www.unil.ch/idheap/DTAP/FR

Prix (sous réserve de modifications)

CHF 4'500.– pour l'ensemble du cours (documentation comprise) à verser dès réception de la facture mais au plus tard avant le début du cours. Un rabais de 5 % est offert aux alumni IDHEAP.